



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Transfert des analyses de Saint-Georges à Lévis Une décision précipitée, inappropriée et coûteuse, dénonce l'APTS**

**Sainte-Marie-de-Beauce, le 12 décembre 2018** – « Pourquoi le CISSS de Chaudière-Appalaches démontre-t-il autant d'empressement à aller de l'avant avec ce transfert compte tenu des problèmes anticipés, des coûts supplémentaires et du fait que la CAQ, qui forme maintenant le nouveau gouvernement, s'est clairement prononcée en faveur d'un [moratoire](#) sur la réforme OPTILAB? »

Voilà la question que Jean-François Travers, représentant national de l'APTS en Chaudière-Appalaches, a lancé, aujourd'hui, aux membres du conseil d'administration du CISSS de sa région, réunis à Sainte-Marie-de-Beauce. Jean-François Travers dénonçait ainsi la récente décision de l'établissement de transférer, le 14 janvier prochain, la quasi-totalité des analyses de pathologie des laboratoires de l'Hôpital de Saint-Georges-de-Beauce vers ceux de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

« La position de la CAQ est claire dans ce dossier : elle souhaite un [moratoire](#) sur OPTILAB, y compris le [premier ministre](#), a rappelé le représentant de l'APTS. Une fois le transfert des analyses effectué, il sera difficile de revenir en arrière et, si on le fait, cela va engendrer encore une fois des coûts inutiles pour les contribuables. La plus élémentaire prudence commanderait d'attendre avant d'aller de l'avant. Surtout que le projet est pratiquement sur la glace partout ailleurs en province. On n'en n'est pas à quelques semaines près, qu'est-ce qui presse tant? »

Rappelons qu'OPTILAB, réforme largement décriée du docteur Gaëtan Barrette, a donné lieu à de nombreux ratés dans plusieurs établissements à travers le réseau. Au printemps dernier, elle a défrayé les manchettes en Chaudière-Appalaches à cause des retards considérables engendrés dans l'analyse des prélèvements. Quelque [2 300 échantillons](#) de routine ont alors pris des semaines, voire des mois, avant d'être analysés, un processus qui prend normalement une quinzaine de jours.

Le CISSS a dû notamment recourir à une entreprise privée, Dynacare, pour corriger la situation, ce qui a entraîné une facture supplémentaire pour les contribuables. « Si cette réforme était aussi efficace qu'on le dit, pourquoi la direction a-t-elle accordé un important contrat à cette entreprise? a demandé Jean-François Travers. La présence de Dynacare, dont les services sont généralement très [onéreux](#), prouve bien, malgré le discours rassurant qu'il nous tient, que le CISSS anticipe des problèmes avec le transfert des analyses le 14 janvier prochain. »

En continuant l'application de la réforme OPTILAB, le CISSS va à l'encontre de tous ceux et celles qui ont dénoncé le projet partout au Québec, souligne le représentant national : les technologistes médicales regroupées sous la bannière de l'APTS, de nombreux médecins généralistes et spécialistes, plus d'une centaine de villes et municipalités, les partis de l'opposition (sauf les libéraux) et les 20 000 signataires qui ont apposé leur nom sur la pétition de l'APTS demandant un moratoire dans le dossier OPTILAB.

« Le CISSS fait une très mauvaise lecture de la situation. Il refuse de reconnaître le caractère éminemment discutable d'OPTILAB au plan technique, il ignore les nombreux signaux d'alarme que lui lancent à juste titre les partenaires du réseau – à commencer par ses propres technologistes médicales – et il fait fi de la

